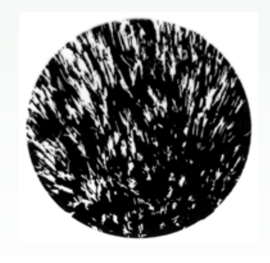


MOUSSES, ALGUES, LICHENS

TOITURES – DALLAGES – PISCINES…

GAMMES :

- RATICIDES
- NUISIBLES DU JARDIN
- DESHERBANTS ET ENGRAIS
- INSECTICIDES DESINFECTANTS INDUSTRIELS ET MENAGERS
- INSECTICIDES DESINFECTANTS POUR LOCAUX D'ELEVAGE
- PROTECTION DU BOIS
- REPULSIF



■ MATIERE ACTIVE : *326 g/l Chlorures d'Alkyl benzyl ammonium.*

■ CARACTERISTIQUES :

- Aspect :	*Liquide visqueux incolore, d'odeur agréable*
- Groupe chimique :	*Ammoniums quaternaires*
- Densité apparente à 20° C :	*0,9875*
- pH de la solution concentrée :	*6,0 - 7,5*
- Température d'utilisation :	*+ 4°C à + 100°C*

■ UTILISATIONS :

C'est un produit qui convient très bien pour la destruction des algues dans les piscines et bassins, la destruction des mousses et lichens sur les toitures, murs, dallages, courts de tennis, la désinfection des eaux de piscine, cabines de bains.

■ PROPRIETES :

- Ne contient ni sel de métaux lourds, ni chlore libre.
- Le produit est miscible facilement à l'eau.
- Les solutions sont tensio-actives, de réaction neutre, n'accusent qu'une faible formation de mousse et peuvent être aisément éliminées par rinçage.
- Ne corrode aucun métal, n'attaque pas les peintures ni les matières plastiques, il se conserve parfaitement.

■ MODE D'EMPLOI :

***OCCI MOUSSES** possède un certain nombre de propriétés algicides (algues vertes, bleues ou rouges ; diatomées) désinfectantes et d'efficacité contre les mousses. Ces caractéristiques nous permettent donc, de recommander l'usage de ce produit dans les domaines suivants :*

1. <u>Lutte contre les algues dans les piscines</u>

*Si quelques jours après avoir rempli la piscine, l'eau se colore en vert clair à la suite de formation d'algues, on ajoute par m^3, **40 à 50 ml d'OCCI MOUSSES** qui sera d'abord dissout dans quelques seaux d'eau. Ce prémélange sera déversé en différents points du bassin et réparti aussi régulièrement que possible. Au bout de quelques jours, les algues sont détruites, la teinte verte disparaît l'eau devient claire et, sous condition d'un entretien suivi, les algues ne réapparaîtront plus.*

*Lorsqu'un bassin est envahi par des algues, il convient de le vider, de le nettoyer, de le laver avec un jet d'eau puissant. Les murs et le sol seront frottés avec une solution d'**OCCI MOUSSES (50ml/10 l d'eau)**. Après cette opération, il faudra verser près de l'arrivée d'eau, au fur et à mesure du remplissage, la quantité nécessaire de produit. On obtient ainsi une répartition absolument homogène de la matière active dans l'eau.*
*Pour le premier remplissage, il faudra utiliser une concentration de **40 ml par m^3 d'eau**.*

***OCCI MOUSSES** persiste pendant plusieurs jours dans l'eau de la piscine et se décompose lentement sous l'influence de la sueur, des corps gras sécrétés par la peau, des traces de savon ainsi que des feuilles qui tombent dans la piscine... Pour ces raisons il conviendra de **renouveler le traitement toutes les 4 à 6 semaines environ** et en tous cas à chaque réapparition d'une coloration de l'eau.*

***Réutilisation de l'eau de piscine pour arrosage :** L'eau provenant des piscines contenant jusqu'à **50ml d'OCCI MOUSSES par m^3 d'eau** peut être utilisée pour l'arrosage des pelouses, jardins et plantations.*

LABORATOIRES LOGISSAIN
90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43
www.logissain.com

2. Lutte contre les algues dans les bassins

Mêmes préconisations que pour les piscines. ***OCCI MOUSSES*** *sera utilisé à raison de* ***40 ml par m^3 d'eau****. Cependant, il ne doit pas être employé dans les bassins poissonneux.*

*L'application d'****OCCI MOUSSES*** *pour lutter contre les algues dans les bassins contenant des plantes ornementales, n'est pas recommandable, car quelques plantes, qui poussent dans l'eau (nénuphars) y sont sensibles. Toutefois, les plantes qui poussent au bord des bassins (variétés d'iris) ne sont pas abîmées.*

3. Traitement et protection des toitures, terrasses, dallages contre mousses, lichens, algues

En fonction des conditions climatiques, des mousses, algues ou lichens, peuvent recouvrir quelques mois après leur mise en place un certain nombre de matériaux tels que :

- fibres-ciment : plaques de couvertures et de bardage, tuiles et ardoises, bacs de jardin, vasques, canalisations...
- tuiles et ardoises naturelles,
- pierre ou pierre reconstituée : dallages, escaliers, bancs, statues, rocailles, pierres tombales, monuments...
- béton,
- charges lourdes des terrasses,
- poteries,
- parois de serres,
- revêtements de courts de tennis.

En plus de la nuisance esthétique, il peut en résulter divers inconvénients, tels que : ***encrassement progressif, entrave au bon écoulement des eaux, détériorations, danger de glissade...***

*Il existe un moyen très simple et peu onéreux d'y remédier : l'utilisation d'une solution à base d'****OCCI MOUSSES*** *qui a une double action à la fois curative et préventive et un certain pouvoir détergent. Comme nous l'avons précisé précédemment,* ***OCCI MOUSSES*** *est de pH neutre et n'est pas corrosif pour les revêtements employés. Il n'altère pas l'aspect des matériaux et ne présente pas de risque pour les surfaces de gazon éventuellement avoisinantes.*

Action curative

*Par temps sec, employer en arrosage ou en pulvérisation, la solution d'****OCCI MOUSSES à 1%*** *(10ml/litre d'eau) à raison d'environ 0,5 litre de solution par mètre carré, de manière à imprégner les mousses, algues, lichens et les matériaux traités sans ruissellement excessif.*

Laisser agir de préférence plusieurs jours *(environ une semaine) afin d'obtenir le dessèchement et la destruction des mousses, algues et lichens. Ceci permet une élimination facile des déchets végétaux. Soit spontanément, sous l'effet du vent et de la pluie. Soit à l'aide d'un arrosage au jet d'eau sous pression ou par brossage.*

S'il reste des vestiges de végétation, procéder à un grattage puis à un deuxième traitement dans les mêmes conditions qui en améliorera par ailleurs l'action préventive.

Nota : *Si l'envahissement au départ est important avec formations épaisses de mousses, gratter soigneusement les tuiles ou les ardoises. Compléter le nettoyage par un brossage afin d'éliminer tous les dépôts et traiter comme décrit précédemment.*

Action préventive

Il est recommandé de ***traiter au printemps*** *en utilisant toujours une* ***solution à 1%****, et si nécessaire, une deuxième fois à l'automne, afin d'éviter tout envahissement par la végétation. Ne pas rincer afin d'obtenir une protection prolongée.*

4. Emploi sur les courts de tennis

Selon les matériaux employés pour la construction des "courts" dans certaines régions humides, il y a développement plus ou moins important d'algues minuscules s'étendant en larges plaques. Hormis l'aspect inesthétique des surfaces, celles-ci sont rendues glissantes, donc dangereuses à la pratique du sport.

On remédiera à cet inconvénient en arrosant le court avec ***0,5 litre par mètre carré d'une solution à 1%****.*

■ RECOMMANDATIONS :

- ***Ne pas utiliser OCCI MOUSSES dans les eaux poissonneuses et sur toits de chaume****.*
- Stocké au froid, le liquide peut épaissir. Ceci n'affecte pas son efficacité. Il suffit de le placer avant emploi dans un local chauffé.

■ CLASSIFICATION : *C – Corrosif*

■ CONDITIONNEMENT :

En fla 1 l ***(ref P 3090)*** *et jer 5 l* ***(ref P 3091)****.*